AITF
ASSOCIATION DES INGÉNIEURS TERRITORIAUX DE FRANCE

Commission des Aînés

n°20
Juillet 2017

Bulletin de liaison des ingénieurs retraités

# La Voix des Aînés

**Journées Régionales 2017**

Participez aux journées des sections locales, dont la plupart sont prévues en Septembre, Octobre ou Novembre.

**Les comptes-rendus sont à envoyer à Claude Mainpin**

**La prochaine réunion de la Commission des Aînés est prévue le Vendredi 8 Décembre 2017, à Paris (date et lieu à confirmer)**

***AITF***
***Commission des Aînés***
*Tirer le meilleur parti d'une nouvelle existence active, épanouissante, pleine de rencontres et de nouvelles découvertes.*

## SOMMAIRE

- ***P1*** */ Agenda et Editorial de Claude Mainpin,*
- ***P2*** */ Compte-rendu de la réunion de la Commission des Aînés du 1° juin 2017, aux RNIT du HAVRE,*
- ***P3*** */ Traversée de la baie du Mont Saint- Michel, organisée par la Commission des Aînés,*
- ***P4 et P5*** */ L'Octantenaire et le livre d'Or des 80 ans de l'AITF,*
- ***P6*** */ La savoir -faire : Commissaire Enquêteur,*
- ***P7*** */ La vie en région en Centre-Ouest,*
- ***P8/*** *Propositions de voyages : Atakpamé (Togo) et Cové (Bénin), la Sicile 2018.*

**Toutes les rubriques (actualités, voyages, témoignages ou autres) sont les vôtres, celles de votre expression.**
**A vous de nous faire partager vos idées, votre perception de la retraite, vos bons mots.**
**Il faudrait également nous faire part de votre savoir-faire, de proposer des activités pour les Aînés.**
**Nous attendons vos écrits pour les prochains bulletins.**
**Ceux-ci sont à adresser à Claude MAINPIN**
***mainpin.claude@gmail.com***
**Le Comité de rédaction vous remercie**

## EDITO

En marche…

En marche, la Commission des Aîné(e)s le fut bien avant les autres…

En préambule aux Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale 2017, selon une tradition maintenant bien établie, la Commission des Aîné(e)s, (en fait les deux François : Collin et Guillot), avait préparé minutieusement une traversée de la baie du Mont Saint Michel à pied. Les inscriptions n'ont pas traîné, les trente places ayant été vite pourvues…

Mais l'assurance de surmonter sans encombre cette rude épreuve, restait un doute dans certaines têtes, jusqu'au moment où la joyeuse bande des retraités et des conjoints s'aventura, pieds nus, dans la vase abandonnée par les flots en recul. La suite est racontée plus loin par Christian Fuentes.

Nul doute que l'an prochain, nos collègues du Languedoc-Roussillon, nous concocteront d'autres aventures avant ou après les RNIT, qui sont programmées les 15 et 16 mai 2018 à Montpellier.

Les RNIT de cette année au Havre, sur le thème « résilience et territoires », organisées en collaboration avec le CNFPT, ont permis de se retrouver nombreux, de bénéficier d'un cadre exceptionnel, d'une conférence de très haut niveau avec comme invité d'honneur le célèbre psychiatre et psychanalyste Boris Cyrulnik, de participer à des ateliers de très bonne qualité… et de profiter de certaines manifestations, nombreuses car liées au 500ème anniversaire de la création du port du Havre par François 1e.

La Commission des Aîné(e)s y a tenu sa réunion semestrielle dont vous trouverez le compte-rendu dans les pages suivantes. Vous verrez que l'activité est dense et les projets nombreux.

Pour le 80ème anniversaire de notre Association, la sortie de l'historique rédigé par plusieurs collègues et réuni grâce au travail suivi de François Collin et de Luc Miltgen, édité sous la forme d'un LIVRE D'OR, a permis au Président Patrick Berger de rendre hommage aux « anciens » et tout particulièrement à Louis Gertoux qui vient de nous quitter. Cet historique est disponible sur le site aitf.fr.

Merci à celles et ceux qui œuvrent pour que vive notre Association. Merci aux retraités qui consacrent du temps, malgré des emplois du temps surchargés, à maintenir ces moments de convivialité, sans lesquels nos relations resteraient exclusivement professionnelles et banales.

Restons adhérents, restons unis, restons vaillants et dynamiques, restons attentifs aux autres et la vie gardera les belles couleurs de la diversité.

Bien amicalement.

Claude MAINPIN
*Animateur de la Commission des Aînés*

***Vous pouvez suivre les activités de la Commission en vous connectant sur le site www.aitf.fr et en vous dirigeant vers la rubrique «Association», Sous-titre «Commission des Aînés», où se trouvent les divers comptes rendus ou autres textes, accessibles aux adhérents identifiés,…. ou à « la Documenthèque ».***

La Commission des Aîné(e)s était invitée à se réunir au Havre, le 1er juin 2017 à 14h00, dans le cadre des Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale.

Le début de réunion nous a permis d'accueillir notre Président Patrick Berger, qui pendant une partie de nos échanges, a répondu à nos questions, en particulier, sur l'organisation des RNIT avec le CNFPT et sur la participation des Aînés au fonctionnement de l'Association.

Après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la précédente réunion qui s'était tenue à Rueil Malmaison, le 9 décembre 2016, les 24 participants représentant toutes les régions (ce qui est remarquable), échangent sur les différents points à l'ordre du jour.

Le principe de l'élection par l'Assemblée Générale régionale d'un titulaire et d'un suppléant par section régionale est rappelé, tout en

précisant que la Commission est ouverte aux autres collègues intéressés, mais que seuls les titulaires ou en leur absence, leurs suppléants, sont pris en charge par la trésorerie nationale pour leur participation aux réunions. Il est à noter que dans toutes les régions, au moins le titulaire et parfois le suppléant, font partie du Comité régional ou sont invités aux réunions.
Il est important, que chaque délégué puisse s'exprimer au nom de la Commission et tout particulièrement au cours de l'Assemblée Générale régionale.

Pour ce qui est du fonctionnement de la Commission, chacun peut avancer une idée qui est débattue collégialement. Ainsi est-il proposé et accepté :

- par Christian Fuentes et Salvatore Maggiore l'organisation d'un voyage en Sicile à l'automne 2018 ; une proposition sera faite par Salvatore pour évaluer le nombre de personnes intéressées.
- par Alain Touzot un déplacement, plus technique, d'échange et de découverte à Atakpamé (Togo) et Cové (Bénin) pour un petit groupe, dans le courant du second semestre 2018. Plusieurs collègues se déclarent intéressés. Affaire suivie par Alain.
- des retraités puissent davantage profiter aux groupes de travail pour faciliter la tâche des animateurs et faire vivre le site. Le Comité Technique National en sera à nouveau informé.

La discussion porte ensuite sur l'organisation, nouvelle, des RNIT en collaboration avec le CNFPT qui a permis de faire venir plus de 600 congressistes, mais qui a présenté quelques problèmes de coordination et de compréhension. Ces remarques seront développées au cours d'une réunion de bilan avec le CNFPT, qui se tiendra le 29 juin, pour éviter ces situations les 15 et 16 mai 2018 (dates provisoires) à Montpellier, prochain rendez-vous des RNIT.

**A ce sujet, il est fait appel aux collègues de la section Languedoc-Roussillon pour l'organisation d'une pré-RNIT ou après-RNIT. Merci à eux de nous en tenir informés…**

*En termes de communication, Bernard Couret rappelle les dates prévues pour la parution de « la Voix des Aînés » (juillet et octobre 2017 puis janvier 2018) et lance un appel aux rédacteurs*.

Claude Mainpin indique que « La Lettre de l'AITF » paraît à nouveau, sous forme dématérialisée, tous les deux mois, en parallèle du « Magazine de l'Ingénierie Territoriale », pour rendre compte des actions entreprises par les régions, les groupes de travail et pour donner toutes les informations liées à la vie de l'Association (rendez-vous, réunions, nouveaux adhérents…); il est possible d'y évoquer la Commission des Aîné(e)s.

L'importance d'un archivage régulier est rappelée pour éviter les doublons et le lourd travail réalisé pour la rédaction du « Livre d'Or des 80 ans ». Celui-ci apparaissant finalement sous forme dématérialisée, il sera commode de le mettre à jour annuellement. Il convient donc que les documents à conserver passent d'abord par l'animateur de la Commission qui transmet au secrétaire général en charge de l'archivage au niveau national.

Un hommage est alors rendu par Bernard Couret à la mémoire de Louis Gertoux qui a tant œuvré pour notre Association.

Afin de conserver le rythme de deux réunions par an, il est proposé que la prochaine ait lieu à Paris, le vendredi 8 décembre 2017. Cette réunion pourrait être complétée par un moment de convivialité la veille. Claude Mainpin fera des propositions à ce sujet.

## Traversée de la Baie du Mont Saint-Michel

*Christian FUENTES*

### *par les Aînés en pré-RNIT Le HAVRE 2017*

Invités par la section **Normandie**, ce sont de bien valeureuses et valeureux retraités de l'AITF, venus de toute la France, qui ont décidé d'effectuer la traversée à pied de la Baie du Mont Saint-Michel, depuis le Mont jusqu' au Bec d'Andaine près du village de Genets, via le rocher de Tombelaine. La marée est devenue basse à partir de 14h30, c'est donc durant l'après-midi, que tous réaliseront l'exploit.

Le *lundi 29 mai* en fin d'après-midi, le rendez-vous est fixé au Village de vacances du Sénéquet, à Blainville sur Mer (département de la Manche), où chacun a pu prendre possession de son hébergement malgré une belle averse. S'agissant d'un village de vacances, nous sommes logés individuellement ou par couple dans un gîte indépendant avec tout le confort. Nous nous sommes tous retrouvés ensuite pour l'apéro et le dîner que nous avons pris tous ensemble, dans le style "Pic du Midi".

*Le mardi 30 matin* après le petit déjeuner, équipés pour la journée (style randonnée avec Bermudas ou short, k-way et petite laine pour la traversée, qui se fait pieds nus ou avec des chaussons de mer "mais pieds nus, c'est mieux d'après les connaisseurs"...), nous mettons le pique-nique dans le sac à dos et partons, regroupés à quatre par voiture, pour le Bec d'Andaine, à 50 km au sud de Granville, point de départ et de retour des traversées ; là, un autobus nous attend pour nous amener au Mont Saint-Michel.

Arrivés sur le site vers 11h 30, nous le découvrons le Mont Saint-Michel encore entouré d'eau ; certains prendront la navette gratuite,

alors que les plus vaillants vont à pied en passant par le barrage sur le Couesnon pour arriver au Mont par le pont-passerelle. Après le pique-nique rapidement avalé, sur les remparts, la visite est libre.

Nous nous retrouvons à 14h 30, par un temps gris mais doux, à l'entrée de la citadelle. La mer a commencé à se retirer ; il y a beaucoup de monde autour de nous, comme des scolaires qui s'apprêtent à la traversée comme nous . Nous retrouvons Roland notre guide et entamons la traversée vers le Bec d'Andaine via l'îlot de Tombelaine.

Le groupe de vingt-quatre courageux, bien décidés à rejoindre l'autre côté de la Baie était composé de : Nicole, Christian, Claude, François, Alain, Jean-Pierre, Bernard, Michel, Gilbert, Dominique, Allain, Daniel, Jean-Marc et François, mais aussi leurs conjointes Viviane, Cécile, Charlette, Claudine, Danielle, Marie-Thérèse, Chantal, Maryse. A l'exception de Martine, Geneviève et Josiane qui préfèrent rester un peu plus longtemps au Mont Saint-Michel.

Première découverte, le sable n'est pas là mais c'est une vase glissante qui recouvre le sol et qui nous met en difficulté sur une centaine de mètres ; ensuite, c'est mieux et au fur et à mesure que nous avançons le magnifique paysage du Mont s'éloigne un peu plus.

Nouvelle difficulté rencontrée, car, il nous faut traverser le lit de la Guintre, dans ce fleuve côtier; il y a du courant, et c'est accroché les uns aux autres, avec de l'eau jusqu'aux genoux pour les plus petits. En conclusion, l'épreuve s'est bien passée, sans aucune chute. Nous arrivons à proximité du rocher de Tombelaine, qui est un site protégé pour les oiseaux.

Situé à la confluence des estuaires de la Sée, de la Sélune et du Couesnon, Tombelaine est un îlot granitique de près de 40 m d'altitude, d'une superficie de 3,8 ha et distant d'environ 3 km du Mont-Saint-Michel. L'îlot de Tombelaine est localisé sur le territoire communal de Genêts, notre destination. Nous ne pouvons pas y accéder, mais les explications très précises de Roland notre guide, nous a dit ce qu'il faut savoir sur la faune et la flore de cette terre inhabitée.

Une zone plus haute permet d'avancer d'un bon pas heureusement car c'est marée descendante (certains se font prendre quand la marée remonte).

Nouvelle difficulté: il nous faut traverser le chenal de la Sée et de la Sélune, qui contournent cette partie plus haute. C'est là, qu'avec

Roland nous découvrons les sables mouvants, drôle d'impression, l'eau remonte à travers le sable quand on saute dessus, plus rien ne tient, on s'enfonce inexorablement, au secours !!! Mais notre guide nous rassure par sa connaissance du phénomène et des lieux.

Non loin de la fin du parcours, nous nous retrouvons à nouveau dans la vase bien glissante avec du courant, encore un petit effort et nous sommes enfin sur la plage du Bec d'Andaine, après plus de trois heures de marche sous un beau soleil, enfin revenu en fin de journée.

Après un lavage des pieds bien nécessaire, nous retrouvons nos véhicules et arrivons à 19h 30 au village de vacances du Sénéquet pour une bonne douche.

Puis à 20h 30, nous nous retrouvons pour un excellent dîner "spécial fruits de mer'', après avoir pris l'apéro offert par la section Normandie sur la terrasse de notre hôte François Guillot.

*Ambiance et convivialité quand tu nous tiens !*

*Le* ***mercredi 31 mai*** après le petit déjeuner, chacun reprend la route pour gagner le Havre (environ 2h30 de route) en passant à Caen ; ce fut pour les uns, la visite du Mémorial et pour les autres, l'occasion de découvrir les villes situées le long du parcours: Coutances, Saint-Lô, Bayeux et sa Cathédrale, son musée et sa célèbre tapisserie, enfin Honfleur et le pont de Normandie.

Nous devons **un grand merci aux deux François (COLLIN et GUILLOT)**, qui ont ''monté'' cette excursion pittoresque, faite pour d'intrépides ingénieurs retraité(e)s et leurs épouses. Une randonnée dont chacun se souviendra longtemps.
N'est-ce pas Nicole!

***Tous sont ravis d'avoir vaincu leurs craintes et tout à la joie de l'avoir fait. Une forme de résilience, quoi!***

## L'Octantenaire *(extrait du N°9)* — *François COLLIN*

**80 ans d'ingénierie publique locale**

*L'ingénieur territorial, personnage-clé du développement des territoires, modèle d'épanouissement scientifique et technique au service de la population a reçu un legs précieux.*

**Les statuts de l'AITF** sont particulièrement clairs dans la rédaction de l'article 6 définissant ses buts. "**L'Association est indépendante** de tout parti, groupement politique, syndical ou confessionnel. Toute prise de position sur ces sujets de l'un quelconque de ses membres doit être considérée comme personnelle et n'engageant pas l'Association." Parcourant l'historique de l'Association, qui a traversé comme on sait bien des vicissitudes au cours de ses 80 ans d'histoire, qui est constituée depuis le début de membres éminemment engagés dans la définition et l'exécution de politiques publiques au contact d'élus de tous bords, très représentatifs de l'éventail des sensibilités de notre patrie, nous faisons le constat absolument remarquable et pourtant paradoxal du **respect de ce principe.**

Il faut rendre ici un **hommage** appuyé à tous les présidents successifs de notre Association, Patrick Berger étant le 15ème : grâce à leur vigilance, jamais l'Association ne s'est fourvoyée dans les copinages d'appareil mettant au service de politiciens peu scrupuleux la capacité des réseaux professionnels constitués sous sa bannière. Connaissant l'extrême proximité pouvant naître d'une collaboration nécessaire et naturelle, souvent confiante, entre élus et ingénieurs territoriaux, on s'étonnerait presque de l'absence de signalement de comportements suspects de collusion.
Ainsi, l'ingénieur territorial peut poursuivre une carrière dans diverses collectivités sans être pour autant taxé d'appartenance politique et rencontrer la tête haute les nouveaux élus désignés par les urnes sans avoir à se justifier des décisions des équipes sortantes.
**Cette indépendance, condition de notre liberté, recevons-là comme un legs à préserver à tout prix en ces temps de brouillage des perspectives politiques.**

## Le livre d'OR des 80 ans — *François COLLIN*

Un mois s'est écoulé depuis sa présentation au Havre le 1er juin par notre président Patrick Berger, devant les invités, à la soirée officielle des Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale : l'ouvrage que nous avions sans modestie aucune désigné comme notre Livre d'Or venait d'achever sa genèse accomplie dans les attentes fiévreuses de ses commanditaires et de ses concepteurs. Surprise ! On s'imaginait une belle brochure à l'ancienne, destinée à trôner quelque temps sur les étagères de nos bibliothèques, et on s'était gravement posé la question du mode de distribution, afin que chacun des adhérents de l'Association puisse le contempler et même partager avec ses proches et ses amis la fierté de son appartenance à une prestigieuse lignée d'ingénieurs, de bâtisseurs et d'aménageurs, en déposant entre leurs mains respectueuses, le lourd trésor de quatre-vingt années d'histoire...

Finalement, le principe de réalité a prévalu, secouru par les nouvelles techniques d'enregistrement et de diffusion, de sorte que l'ouvrage prend désormais l'aspect d'une carte numérique autorisant une lecture dématérialisée. Vive le progrès, qui permet d'économiser d'emblée les frais d'impression, de stockage et de transport et surtout d'écarter les problèmes de distribution devant lesquels notre réseau de bénévoles s'arrachait les cheveux par avance !

Ces cent pages sont la quintessence de tous les témoignages que nous avons patiemment rassemblés parmi les milliers de pages de documents tirés de nos archives et principalement des récits de quelques-uns de nos grands anciens, auxquels il a bien fallu composer une suite en sollicitant de nombreux collègues, pour certains trop tôt disparus de notre horizon mémoriel ou brutalement arrachés à l'estime et même l'affection de leurs proches. Qu'il me soit permis de citer ici, Georges Lacroix et Michel Mercier, avec qui je m'étais personnellement entretenu de ce projet.

En parcourant le journal, que j'ai tenu depuis le mois de janvier 2015, pour garder la trace des différents échanges, je relève les noms qui reviennent le plus souvent, comme autant de repères dans la traversée au long cours, qu'a représenté pour moi cette mission. L'objectif était double : exalter la figure de l'ingénieur territorial à l'œuvre au service de nos collectivités, souligner la notoriété de notre Association et son rôle dans l'histoire récente de la France.

- Dès le départ et jusqu'au bout, j'ai pu compter sur le soutien de notre président Patrick Berger, qui a su maintenir le cap au milieu des mille et une difficultés et rendre les arbitrages décisifs.
- Dans la phase finale, principalement à partir d'octobre 2016, Luc Miltgen a assuré avec brio, la relecture et la recomposition des documents archivés provenant de Marcel Caseau et de Louis Gertoux, la rédaction des chapitres de l'histoire récente de l'AITF et la mise en page du texte, ainsi que le choix des photos de l'édition finale. Il a été un rédacteur en chef rigoureux et méthodique ; mon regret restera de n'avoir pas pu lui porter toute l'assistance qu'il devait légitimement attendre de moi, dans les dernières semaines. Bref, c'est lui le véritable maître d'œuvre de l'ouvrage.
- Tout au long du parcours, Jean Gayas et Jean Grillot m'ont encouragé et m'ont apporté de précieux témoignages, tout comme Charles Gallée, François Guillot et Jean-Pierre Auger, tous persuadés de l'absolue nécessité d'exalter les valeurs de solidarité et d'expertise, les deux piliers de l'édification de notre Association au cours de ces 80 années malgré toutes sortes de vicissitudes qui ont éprouvé sa résilience.

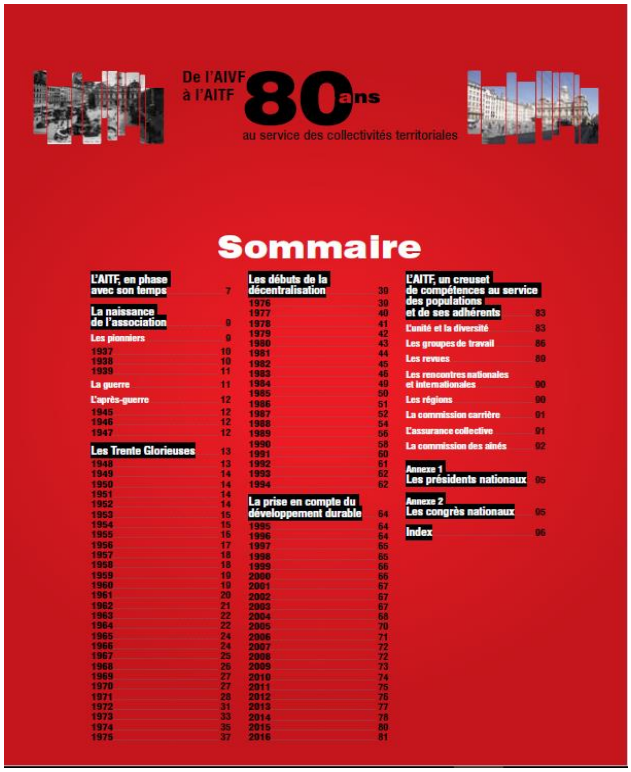


- De façon tout-à fait particulière et confiante, je me suis appuyé sur les forces vives de la Commission des Aînés dans son ensemble, constamment tenue informée et relancée dans la recherche de témoignages de nos collègues. Je ne citerai pas toute l'équipe, mais je ne saurais assez souligner l'importance du travail de Bernard Dupont dans les recherches aux archives de Lyon.
- J'aurai un mot spécial pour rappeler la contribution de Nicole Maire qui a pris en charge, l'un des aspects fondamentaux de la perspective que j'entendais mettre en évidence : le fait féminin. Avec une belle ténacité Nicole a réussi à forcer la réserve – la timidité ? de plusieurs de nos éminentes collègues ingénieures.
- En effet, il importait d'expliquer comment notre Association, entièrement masculine à ses débuts, en est venue de nos jours à recruter autant de femmes que d'hommes, illustrant par ce fait même l'intuition qui sous-tendait notre projet depuis le début : l'histoire de l'Association se conjugue avec l'histoire de l'ingénierie publique locale, l'histoire de notre pays.

**Ce Livre d'Or** constituera une bouteille à la mer lancée vers les générations futures. J'espère que le langage et les codes utilisés ne perdront pas trop tôt de leur signification : tout va si vite aujourd'hui !

C'est pourquoi il importe de conserver et de maintenir disponible pour la consultation de tous, l'ensemble des témoignages recueillis, que le manque de place et le souci de lisibilité ont écartés de la sélection éditée. Ce sera désormais notre prochain objectif. Bon vent à l'AITF, cap sur le centenaire !

## Le savoir-faire : Commissaire enquêteur

*Pierre LAYE*

*Parmi les activités possibles à la retraite et si l'on cherche effectivement à garder une activité intellectuelle, il existe la fonction de Commissaire enquêteur.*

### Les enquêtes publiques

L'enquête publique représente un véritable instrument d'information et de participation du citoyen. Plus de 5 000 enquêtes publiques sont organisées chaque année en France.

Elles ont pour objectif d'informer la population, de recueillir son opinion et ses suggestions préalablement à l'approbation des documents d'urbanisme ou avant la réalisation des diverses opérations d'aménagement du territoire, des plus petites aux plus importantes.

**Divers projets sont soumis à enquête publique : documents d'urbanisme (cartes communales, PLU, SCOT, ZAC...), installations classées pour la protection de l'environnement (usines, élevages, carrières, unités de traitement des déchets), autorisations au titre de la loi sur l'eau, projets routiers et ferroviaires, éoliennes, centrales photovoltaïques au sol etc… et plus largement, les projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ou la qualité de vie des riverains.**

**Le projet** émane soit de l'État, soit du Département, soit d'une Commune, soit d'une société publique ou d'une entreprise privée. Présenté dans **un dossier d'enquête** qui comprend : des documents graphiques (plans), divers documents explicatifs (notice de présentation, étude d'impact, dossier d'incidence...) et un registre d'enquête destiné à recevoir les observations du public.

**Le public est informé réglementairement par annonces légales dans les journaux et par des affiches dans la ou les communes concernées.** Tout autre mode d'information est souhaitable (site internet, bulletins municipaux, panneaux lumineux...). Toute personne peut consulter le dossier en mairie aux heures d'ouverture, pendant toute la durée de l'enquête, même en l'absence du Commissaire-Enquêteur.

Toute personne peut présenter des observations orales ou écrites, favorables ou non au projet et proposer des suggestions ou des contre-propositions, car la décision de réaliser le projet intervient après l'enquête publique.

Le public a également accès aux observations portées au registre.

A ce jour, la législation impose l'utilisation de la voie numérique pour certaines enquêtes publiques, depuis le 1° janvier 2017, que cela soit pour la consultation de dossiers d'enquêtes « en ligne » ou encore l'utilisation de registres dématérialisés.

### Le Commissaire Enquêteur

**Le Commissaire Enquêteur**, est retenu pour ses qualités par une Commission d'aptitude, constituée au niveau de chaque préfecture. Cette Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de Commissaire Enquêteur est présidée par le Président du tribunal administratif ou le magistrat qu'il délègue**.** Médiateur de la concertation, personnalité indépendante, il transmet, à l'issue de l'enquête, à l'autorité organisatrice de la procédure, ainsi qu'au maître d'ouvrage, un document relatant les évènements de l'enquête (rapport d'enquête) et donne son avis sur le projet (conclusions motivées).

Souvent nommé pour un dossier d'enquête par le président du Tribunal Administratif, il est indépendant et impartial. C'est une personne compétente, qualifiée, mais pas un expert. **Il p**articipe à l'organisation de l'enquête, bénéficie de pouvoirs d'investigation (visite des lieux, rencontre du maître d'ouvrage, des administrations, demande de documents...). Il recueille les observations des citoyens, notamment en recevant le public lors des permanences.

**À l'issue de la consultation, il rédige** d'une part, **un rapport relatant le déroulement de l'enquête**, rapportant les observations du public dont ses suggestions et contre-propositions et d'autre part, des **conclusions dans lesquelles il donne son avis personnel et motiv**é. Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur sont à la disposition du public pendant un an, en mairie et en préfecture. L'autorité compétente dont relève le projet décidera du devenir du projet.

Le nombre d'enquêtes annuellement ordonnées pour chaque Commissaire Enquêteur est de l'ordre de 1 à 2 en moyenne ce qui veut dire que **ce n'est pas une activité à plein temps.** Enfin la rétribution du travail fourni est liée à la qualité du travail et à la complexité de l'enquête. **La rémunération est déterminée par le Tribunal Administratif** à partir d'une évaluation du temps passé par le Commissaire Enquêteur pour la conduite de l'enquête et la rédaction de son rapport.

### Comment devenir Commissaire Enquêteur

Pour être désigné comme Commissaire Enquêteur et conduire des enquêtes publiques, le postulant doit faire acte de candidature auprès de la préfecture du département de sa résidence principale (ou sa résidence administrative, s'il s'agit d'un fonctionnaire ou d'un agent public en activité).

**Les demandes d'inscriptions** sur les listes départementales d'aptitude aux fonctions de Commissaire Enquêteur doivent être dressées **avant le 1er septembre de l'année précédant l'année de validité de la liste**.

Le dossier doit être transmis par lettre recommandée avec avis de réception postal avant la date limite précitée, à la préfecture du département. La demande d'inscription mentionne l'indication de la résidence ; le postulant doit l'accompagner des pièces suivantes :

- Renseignements habituellement contenus dans un CV,
- Indication sur la disponibilité et éventuellement, sur les moyens matériels de travail dont il dispose, notamment le véhicule et les moyens bureautiques et informatiques,
- L'extrait de casier judiciaire - bulletin n° 2 - sera réclamé par le secrétariat de la commission d'aptitude (ou la préfecture) au service du Casier judiciaire national.

***Pour en savoir plus : www.cnce.fr/, le site Internet de votre préfecture à la rubrique « enquête publique ».***

## Compte-rendu journée technique AITF Centre Ouest Melle/Saint-Maixent du 18 mai 2017

A noter en préambule, qu'avait été organisé **le 3 avril 2017 à Niort**, un petit déjeuner pour présenter l'AITF, ses actions et le programme de la journée du 18 mai à tous les ingénieur(e)s des Deux-Sèvres (qu'ils soient adhérent(e)s ou pas). Avec l'aide d'Alain Choucq (Conseil Départemental des Deux-Sèvres), de Doris Haffoud (Communauté d'Agglomération de Niort) et de Jean Taillade (ville de Niort), c'est une quarantaine d'ingénieur(e)s qui ont répondu à l'invitation.

En présence de Laurence Chapacou, Présidente régionale, ce fut un moment très convivial et nous avons apprécié notamment la présence de Pierre Leupe (ancien Président régional), de Daniel Billeaud (ancien Membre du bureau régional) ainsi que Joël Daurès ingénieur, nouveau D.G.S. de la Communauté d'Agglomération de Niort. Ce moment non seulement fut très sympathique mais a permis près d'une dizaine de nouvelles adhésions.

A l'initiative d'Alain TOUZOT et Alain LECOMTE, respectivement délégué et délégué suppléant régionaux à la Commission des Aînés, en accord avec la Présidente Laurence CHAPACOU et le bureau régional, une journée technique régionale a donc été organisée **le 18 mai 2017** dans deux petites cités du sud Deux-Sèvres : Melle et Saint-Maixent. C'était l'occasion de présenter ces petites villes et leurs Communautés de Communes respectives, ainsi que des projets remarquables.

Une trentaine d 'ingénieur(e)s ont tout d'abord été accueilli(e)s au Metullum (centre-ville de MELLE) par le Maire de Melle, Yves Debien et le Président de la Communauté de Commune Cellois/Coeur du Poitou/Mellois/Val de Boutonne, Bertrand Devineau, Maire de Saint-Martin lès Melle.

Le Maire insista particulièrement en présentant Melle, petite cité de caractère, sur le dialogue du patrimoine bâti et végétal avec la création artistique et les deux grands projets en cours (ateliers des services techniques : construction bois à énergie positive, la réhabilitation de l'ancien hôpital : aménagement des espaces publics, la réhabilitation du bâti pour les services de la Communauté de Communes).

Il présenta également l'autre facette de la ville qui concentre la majorité des logements sociaux de la Communauté de Commune, alors qu'elle n'a que 3500 habitants sur les 50000 de la CdC. Seulement 44 % des ménages sont propriétaires de leur logement et 53 % sont d'une personne ou des familles mono parentales. Melle concentre avec les 2 Communes de l'agglo (St-Léger et St Martin) la quasi-totalité des emplois salariés de la Communauté de Commune mais, paradoxalement, le taux de chômage est nettement plus élevé (16 % alors que St-Léger et St-Martin ne sont qu'à 7/9%).
La ville de Melle a depuis longtemps une politique sociale forte envers cette population défavorisée mais aussi culturelle intense, accessible à tous (gratuite) : biennale d'art contemporain, nombreux festivals, expositions, activités socio-culturelles, etc….
Le Président de la nouvelle Communauté de Communes du pays Mellois et le D.G.S., David Milcent (adhérent de notre Association), présentèrent les enjeux et le challenge en termes de gouvernance et d'organisation (80 communes pour 50000 habitants au 1er janvier 2017), que constitue cette création, d'autant que les compétences de la Communauté de Commune sont étendues.

S'appuyant sur un plan pluriannuel d'investissement déjà élaboré, il s'agit d'établir un vrai projet de territoire en dépassant les aspects strictement communaux avec un Pays Mellois à forte identité socio-culturelle, patrimoniale sachant, malgré tout, que les élus locaux ont déjà eu l'habitude de travailler ensemble (syndicats divers….). Concernant l'organisation des services, David Milcent insista sur la conduite du changement comme une stratégie d'action (extrait : « La conduite du changement ne s'improvise pas et ne se déploie pas selon un processus normé et identique . Elle se pense, elle se pilote et s'évalue en continu. Elle doit être travaillée et partagée en groupe de travail » ).

La fin de matinée fut consacrée à la visite sous la pluie du chemin de la découverte, sous la conduite de Pierre Josselon, Technicien de la ville de Melle. Ce "chemin" est constitué non seulement d'un cheminement faisant le tour de la ville, mais aussi de beaucoup d'espaces verts en entretien différencié. Il utilise en grande partie d'anciennes voies ferrées.

Même si la visite fut partielle, tout le monde a apprécié l'arboretum avec ses collections nationales, les œuvres d'art, la visite des mines d'argent (au moyen âge, Melle s'appelait Metullum et a été longtemps la "capitale européenne" de la monnaie avec l'extraction de l'argent et la frappe de la monnaie (le denier et l'aubole).

En revenant pour le déjeuner, la visite a continué avec celle de l'église Saint-Pierre (une des 3 églises romanes classées Monuments Historiques). Cette église est non seulement classée et inscrite à l'UNESCO comme patrimoine mondial. Elle possède aussi un chœur très contemporain, œuvre de l'artiste Mathieu Lehanneur.

Après un bon déjeuner au restaurant les Glycines au centre de Melle, nous avons rejoint Saint-Maixent l'Ecole à une vingtaine de kilomètres de Melle. Tout d'abord, petite explication : St-Maixent a depuis longtemps une tradition militaire avec l'école des sous-officiers de l'armée de terre d'où l'adjonction « l'école ». Serge Manceau DST de St-Maixent et Alexandre Delattre Ingénieur à la CdC du Haut val de Sèvre prennent le relais et sont nos guides pour cet après-midi.
Nous commençons par la visite de la Médiathèque Aqualibris ouverte depuis septembre 2015. Le président de la CC, Daniel Jollit, nous accueille et sera notre guide avec Alexandre Delattre.

Ce projet est particulièrement remarquable car la médiathèque a été aménagée non seulement dans une ancienne piscine militaire mais aussi classée MH. Le choix du site était ambitieux et le défi à relever important. Nous avons pu ainsi constater le magnifique résultat du point de vue architectural et médiathèque. Ce projet a d'ailleurs eu les « honneurs » bien mérités de la presse nationale (Moniteur,….). Les architectes sont Pierre-Antoine Gatier ACMH et Bernard Desmoulin assistés d'EGIS ingénierie. Le travail effectué a respecté les éléments classés et l'histoire de ce bâtiment utilisé comme piscine

tout en offrant le service attendu pour une médiathèque : traitement

et intégration d'éléments extérieurs architecturaux (entrée), fresque murale céramique conservée et mise en valeur, jeu de miroirs et utilisation des volumes du bassin et sous-sol, verrières, mobilier adapté…… Chiffres : **c**oût 2,8 MHT pour 1500 m².

La visite de la médiathèque étant terminée, nous rejoignons la salle Faucher pour la présentation du projet de revitalisation du centre-ville et visite sur site. Nous sommes accueillis par le Maire de Saint-Maixent, Léopold Moreau, vice-président du conseil départemental, président de l'association des Maires et du Centre de gestion des Deux-Sèvres ainsi que Cédric Hamelin, DGS de la ville de Saint-Maixent, qui nous fera la présentation du projet.

Après un diagnostic et un état des lieux, la ville de Saint-Maixent souhaitait fortement revitaliser son centre-ville avec ses problèmes d'accessibilité, de lisibilité, de désertification commerciale, d'habitat et de qualité et de propositions en termes d'espaces publics.
Tout naturellement, le projet a été présenté et, parmi les nombreuses candidatures, retenu au niveau national au titre de la revitalisation des centres bourg. L'objectif étant d'apporter une nouvelle attractivité au centre-ville, les axes de travail ont porté sur :
- l'amélioration de l'accessibilité par la création de nouveaux axes et points d'entrée
- l'ouverture de la ville sur la Sèvre
- le renforcement de l'attractivité résidentielle (OPAH/ORU/ORI…..) et des continuités commerciales (aides, incitations, action publique….)
- l'aménagement des espaces publics ;

Les premiers travaux ont commencé autour des halles et les actions se poursuivront jusqu'en 2023. L'exposé fut particulièrement intéressant ne serait-ce que vis à vis des nombreuses questions qu'il a suscitées et nous nous sommes promis de revenir pour constater le résultat.

18 heures : fin de la journée bien remplie et merci à toutes et tous de votre participation

Ce bulletin de liaison entre les Aînés et les futurs Aînés est de par son titre, LA VOIX DES AINES. Cela signifie qu'il est un moyen de communication supplémentaire par rapport au site internet de notre Association ou aux divers moyens de communication mis à notre disposition. C'est le bulletin de tous les Aînés, élaboré par eux et conçu pour eux. Aussi, nous vous sollicitons pour participer à sa rédaction, en nous faisant parvenir des articles de votre savoir-faire, de votre vie en région ou à l'étranger, d'informations susceptibles d'intéresser les Aînés. Alors à vos claviers…… Nous vous remercions de les envoyer à Claude Mainpin (adresse mel: mainpin.claude@gmail.com).

## Proposition de voyage à ATAKPAME (TOGO) et COVE (BENIN) — *Alain TOUZOT*

**en relation avec l'ANJCA (association niortaise de jumelage Cové/Atakpamé) :**
(ANJCA : Président : André Pineau, Site internet : http://anjcaniort.wixsite.com/anjca)

### Descriptif du voyage :

- *Voyage d'échanges et de découverte entre les experts que nous sommes et les collectivités d'Atakpamé et Cové.*

- **Programme adapté en fonction des échanges possibles (et souhaités) et en fonctions du profil des participants.**

Il devrait être à peu près réparti en une partie plus en échanges « techniques » sur des domaines à préciser en fonction des besoins des 2 collectivités et une autre partie plus en découverte des 2 villes et des environs ( + « touristique »)

- **Conditions :**

- Adhérer à l'ANJCA et partager ses valeurs dans le cadre des principes de coopération,
- Accueil par nos amis togolais et béninois de l'aéroport de Lomé jusqu'à l'aéroport de Cotonou,
- Hébergement à la résidence d'accueil d'Atakpamé et à l'hôtel à Cové?
- Voyage en avion : Aller Paris – Lomé et retour Cotonou – Paris?
- Voyage à priori limité aux ingénieur(e)s.

- Nombre limité : maximum 7/8 (compte-tenu de la capacité d'accueil sur place et pour de meilleurs échanges et une organisation plus simple)
- **Durée : environ 15 jours / 3 semaines**
- **Date : à préciser mais pas avant 2018 (le temps de la préparation nécessaire)**
- Estimation : 1400/1500 € par personne de Paris à Paris y compris frais de visas.

**Contact pour infos et échanges sur ce projet :**
**Alain TOUZOT Délégué Centre Ouest**
**(Tél : 054979103, Mail : touzotalain@orange.fr)**

## LA SICILE 2018 — *Salvatore MAGGIORE*

La Commission des Aînés organise en 2018, la 2° édition d'un séjour touristique et culturel en SICILE. Vu le succès et la satisfaction des participants de l'édition de 2016 et suite à la demande des Aînés, **Salvatore Maggiore vous propose**, un programme détaillé de ce voyage.
**L'inscription est ouverte auprès de Christian Fuentes**. La liste sera arrêtée à la fin du mois de janvier 2018.

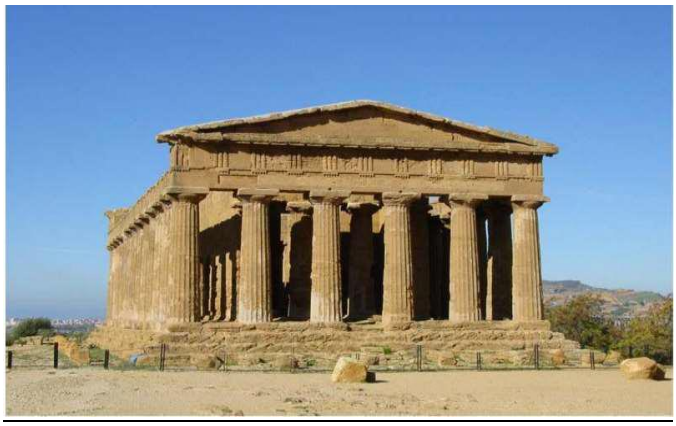

***Prévisions Sicile 2018***

**du mercredi 26 septembre**
**au vendredi 6 octobre**

avec le support logistique de

ASSOCIATION Athéna
La passion des voyages culturels

### Jour 1 : France > Palerme

**Arrivée à l'aéroport de Palerme et transfert collectif à 19h30 à l'hôtel. Installation, dîner et nuit à l'hôtel.**

### Jour 2 : Palerme > Monreale

Petit déjeuner à l'hôtel.
Départ pour Monreale surplombant de son panorama la Conca d'oro, à quelques kilomètres de Palerme. Visite du Dôme, "Le temple doré", une construction féerique, l'apothéose chrétienne du rêve d'un souverain normand : Guillaume II.
Annexe le Cloître, exemple de splendide monument de la sculpture romane sicilienne.
Déjeuner libre.
Départ pour Solunto. Ville phénicienne fondée au IVème siècle av. J. - C. par les Carthaginois et successivement passée aux Romains en 250 av. J-C. Ses vestiges sont d'une beauté particulière, avec sa position sur le mont Catalfano.
Des habitations il nous reste à voir la "Casa di Leda", l'agora et les vestiges du théâtre et des termes**.**
Dîner et nuit à Palerme

### Jour 3 : Palerme

Petit déjeuner à l'hôtel.
Visite de Palerme pour découvrir les merveilles des palais et des églises que la ville comporte, dont le Duomo di Palermo, le Palazzo dei Normanni, la Chapelle Palatine, les Oratoires de Santa Cita et de San Domenico.
Déjeuner libre. Selon les disponibilités des responsables du projet, possibilité de visiter le chantier du tram de Palerme (organisé par vos soins) ou remplacement par le Jardin Botanique.
Diner et nuit à Palerme

## Jour 4 : Zingaro > Erice > Ségeste

Petit déjeuner à l'hôtel.
Transfert en autocar local jusqu'à la réserve naturelle du Zingaro. Vous entamerez une excursion pédestre avec, sur le parcours, plusieurs petits musées sur le thème de la nature, des traditions ou encore des activités marines.
Visite de l'ancienne cité grecque Ségeste, du village médiéval d'Erice.
Dîner et nuit dans la région de Trapani.

## Jour 5 : Iles Egades

Petit déjeuner à l'hôtel.
Départ depuis le port de Trapani pour la mini-croisière en bateau vers 9h30 – arrivée à 10h15 à Favignana : la plus grande île de l'archipel et aussi la plus proche de la côte et la plus fréquentée. L'antique Aegusa, surnommée "La Farfalla" (le papillon) en raison de sa forme déployée, elle tire son nom actuel du vent Favonio, et demeure célèbre pour être le dernier lieu où se pratiquait la "Mattanza".
Visite de la Tonnara Florio et promenade à pied au centre-ville du petit village. Départ à 12h30 pour le tour de l'île en bateau avec arrêt baignade (selon les conditions météorologiques) et déjeuner à bord. Ensuite navigation vers l'ile de Levanzo. Arrivée à 15h00 et arrêt de 40 min pour visiter le petit village avec les typiques maisons blanches et turquoise.
Possibilité de baignade. Retour à Trapani à 18h00 environ.
Dîner et nuit dans la région de Trapani.

## Jour 6 : Sélinonte > Agrigente

Petit déjeuner à l'hôtel.
Visite de Sélinonte et détour par les Caves di Cusa, carrière où ont été extraites les pierres des temples de Sélinonte.
Déjeuner libre.
Après-midi : visite du site archéologique classé au Patrimoine mondial de l'Unesco **:** la Vallée des Temples. Certains Patrimoine mondial de l'Unesco **:** la Vallée des Temples. Certains de ses vestiges, comme le temple d'Héraclès, datent du VIe siècle av. J.-C.
Dîner et nuit à Agrigente.

## Jour 7 : Agrigente > Piazza Armerina

Petit déjeuner à l'hôtel.
Le matin, visite d'Agrigente avec le musée archéologique.
Continuation pour Piazza Armerina et visite de la Villa Romaine del Casale.
Déjeuner libre en cours de route.
Dîner et nuit dans la région de Piazza Armerina

## Jour 8 : Modica > Noto > Syracuse

Petit déjeuner à l'hôtel.
Matin : visite des villes de Modica et Noto.
Déjeuner libre.
Après-midi, visite au choix :
- visite de Syracuse où vous pourrez notamment découvrir l'amphithéâtre romain, la grotte de Denys et la grotte des Cordari (grotte des Cordari visite extérieure)
- visite de l'île d'Ortygie avec le Dôme et le centre historique.
Dîner et nuit dans la région de Catane

## Jour 9 : Milazzo îles Éoliennes Lipari et Vulcano)

Petit déjeuner à l'hôtel.
Départ pour Milazzo. Embarquement pour la mini-croisière et départ à 9h00 pour Lipari (durée 1h15).
Après avoir longé le promontoire du Cap de Milazzo, nous ferons route vers Lipari pour notre première étape, qui nous permettra de visiter le centre historique, le musée archéologique et de faire du shopping dans les boutiques de la petite ville.
Depuis Lipari départ à 13h00 pour l'île de Vulcano (15min);
En poursuivant notre navigation, nous admirerons la splendide Piscine de Vénus, la Grotte du Cheval et le Rocher du Lion, avant d'arriver à Vulcano pour notre deuxième étape. Temps libre à Vulcano ou vous pourrez choisir de vous baigner dans les eaux thermales, dans la zone des boues sulfureuses, d'aller sur la magnifique plage des Sables Noirs ou bien de déjeuner dans les restaurants de l'île.
Déjeuner libre.
Sur le trajet du retour vers Milazzo, nous longerons le charmant Rocher de la Petite Sirène. Arrivée à Milazzo à 17h00.
Continuation pour la région de Cefalù.
Diner et nuit à l'hôtel.

## Jour 10 : Cefalù > Himère > Palerme

Petit déjeuner à l'hôtel.
Matin : visite de l'ancien port de pêche de Cefalù et de la zone archéologique d'Himère.

Déjeuner et après-midi libres.

Dîner et nuit à l'hôtel dans la région de Palerme.

## Jour 11 : Palerme / France

**Petit déjeuner à l'hôtel.**
**Transfert à l'aéroport pour retour en France en début ou fin de matinée selon les vols.**

## Prix de vente unitaire

**Base de 25 / 29 personnes : 990,00 €**
**Base de 20 / 24 personnes : 1 060,00 €**
**Base de 15 / 20 personnes : 1 180,00 €**

OPTION : SUPPLEMENT SINGLE 230,00 € (Prix forfaitaire Par personne).

**LISTE DES HOTELS PREVUS (ou similaires)**
**Palerme** : Hôtel Tonic
**Erice** : Baglio, Santa Croce ou Ericevalle
**Agrigente** : Hôtel Mosé

**Région de Piazza Armerina** : Hôtel Pomara
**Acireale (Catania)** : Hôtel San Biagio Resort
**Cefalù** : Hôtel Tourist

**Pour toute information ou pour tout renseignement complémentaire S'adresser à :**

**Salvatore Maggiore**

**téléphone *: 07 77 07 99 23***
**et mail :**
salvat.mag@gmail.com

Inclus dans votre prix

**Séjour sur place :**
- le logement en hôtel 3*, en chambres doubles
- la taxe de séjour
- les repas indiqués au programme (petits-déjeuners et dîners)
- les transferts aéroport/hôtel/aéroport
- les trajets en autocar local grand tourisme
- les mini-croisières aux îles Egades et Eoliennes
- une gratuité pour le responsable du groupe, en chambre individuelle
- l'assurance individuelle accident-rapatriement (I.M.A.)
- l'assistance téléphonique du représentant local Athéna tout au long du voyage
- **l'assurance annulation "garantie simple" offerte pour tous les participants au voyage**

Non inclus dans votre prix

- les vols France/Sicile aller-retour
- le supplément chambre individuelle
- les repas indiqués comme "libres"
- les entrées dans les sites et musées
- les visites guidées
- les boissons et les dépenses à caractère personnel
- l'assurance annulation garantie confort (voir ci-après)
- les pourboires du conducteur
- tout ce qui n'est pas indiqué sous la rubrique "les prix comprennent"

Pour réserver, contacter Christian Fuentes :
par mail : cfuentescastelnau@gmail.com
ou par téléphone : 06 11 62 08 46

Ce bulletin de liaison a été rédigé par
Claude MAINPIN, François COLLIN, Christian FUENTES,
Pierre LAYE, Alain TOUZOT, Salvatore MAGGIORE,
Rédaction complémentaire et mise en page de Bernard COURET,
**AITF - Edition du Comité de rédaction de la Commission des Aînés**